# COMMUNIQUE DE PRESSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

# L' hôtel dit "de Grave", siège de la DRAC Languedoc-Roussillon, inscrit au titre des MH

La Commission régionale de protection du patrimoine et des sites (CRPS) réunie le 4 octobre 2012 a proposé l'inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble connu sous le nom d'hôtel de Grave, situé 5, rue de la Salle l'Évêque à Montpellier. Ce lieu est le siège de la direction régionale des affaires culturelles, service déconcentré du ministère de la culture et de la communication, depuis 1977. L'arrêté préfectoral d'inscription vient d'être signé à la date du 21 novembre 2012.


**Contact presse**

Véronique Cottenceau
chargée de la communication
04 67 02 35 21

Contact CRMH
Yvon Comte
04 67 02 32 95

Direction régionale des affaires culturelles
Languedoc-Roussillon
5, rue Salle l'Evêque
CS 49020
34967 Montpellier cedex 2
04 67 02 32 00


Le patrimoine de Montpellier intra-muros a bénéficié depuis longtemps d'une attention privilégiée, notamment grâce aux travaux des chercheurs du service de l'inventaire général dans les années 1980. Cependant et paradoxalement, en raison même de cette attention, de nombreuses protections issues du secteur sauvegardé créé en 1967 et alors jugées suffisantes, sont aujourd'hui anciennes et trop partielles. Des révisions et compléments de protection sont donc régulièrement proposés pour corriger ou combler ces lacunes.

C'est le cas de l'hôtel dit "de Grave", appellation qui recouvre en fait l'ancien hôtel de Sartre de la première moitié du 17$^{e}$ siècle qui devient, à la fin du même siècle, celui des Vignes, puis, au 19$^{e}$ siècle, celui des d'Espous. Son intérêt historique (en raison de sa place dans l'histoire de la ville comme ancienne résidence des évêques de Maguelone) et architectural justifie une nouvelle mesure de protection qui a été étendue aux hôtels voisins dits « de Villarmois » et de Noailles.

Dans un contexte de mutation architecturale, les interventions des architectes majeurs de Montpellier du début à la fin du 17e siècle, Simon Levesville et Charles Daviler, ainsi que celles du 19e siècle (Léopold Carlier) sont particulièrement remarquables.

D'autres protections d'hôtels particuliers ont été proposées lors de la même séance : l'hôtel Lecourt, rue de l'Ancien courrier (exceptionnels décors peints du 18$^{e}$ s.), l'hôtel de Sarret, rue du Palais des Guilhem (dont seule la "coquille", ou trompe d'angle, était inscrite) et l'hôtel de Rey, Grand'Rue Jean-Moulin (dont le grand escalier n'était pas protégé).